



FIXATION D'OBJECTIFS POUR LES AGENTS AFFECTÉS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement public et responsables des services académiques

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - chef de division de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, M. SADAILLAN - chef du bureau des personnels administratifs et des personnels jeunesse et sports - Tel : 04 42 91 72 28 - pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr, Mme BERNARD - gestion des AAE (A>M) - Tel : 04 42 91 72 42 - chrystel.bernard@ac-aix-marseille.fr, Mme PAGNI - gestion des corps spécifiques jeunesse et sports - gestion des AAE (N>Z) - Tel : 04 42 91 72 52 - margaux.pagni@ac-aix-marseille.fr, Mme REDJAM - gestion des SAENES (A>H) - Tel : 04 42 91 72 29 - myriam-siam.redjam@ac-aix-marseille.fr, Mme CORTI - gestion des SAENES (I>PG) - Tel : 04 42 91 72 30 - anne.corti@ac-aix-marseille.fr, M. DELON - gestion des SAENES (PH>Z) - Tel : 04 42 91 70 82 - arnaud.delon@ac-aix-marseille.fr - Mme SIMON - gestion des ADJAENES (A>I) - Tel : 04 42 91 72 33 - fabienne.simon1@ac-aix-marseille.fr, M. CHARVIN - gestion des ADJAENES (J>Z) - Tel : 04 42 91 72 34 - laurent.charvin@ac-aix-marseille.fr - Mme QUARANTA - chef du bureau des personnels d'encadrement, ITRF et médico - sociaux - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr, Mme PRINDERRE - gestion des médecins, CTSSAE et ASSAE - Tel : 04 42 91 72 37 - francoise.prinderre@ac-aix-marseille.fr, Mme POTART - gestion des infirmiers - Tel : 04 42 91 72 56 - florie.potart@ac-aix-marseille.fr, Mme SOUNA - gestion des ITRF (en EPLE) - Tel : 04 42 91 71 43 - djamila.souna@ac-aix-marseille.fr, Mme DUBOIS - gestion des ITRF (hors EPLE) - Tel : 04 42 91 71 42 - sophie.dubois@ac-aix-marseille.fr, Secrétariat de division - Tel 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

AGENTS AFFECTÉS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2025 : FIXATION D'OBJECTIFS (ANNEXE 1)

Lors des entretiens professionnels vous avez fixé des objectifs aux agents placés sous votre autorité. La définition des objectifs est un acte managérial important qui permet d'organiser le travail, de prioriser, de déléguer et donc de responsabiliser les agents en leur donnant une marge d'autonomie dans la mise en œuvre de leurs missions.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir **programmer un entretien** avec les agents affectés dans votre établissement ou service au 1^{er} septembre 2025 à la suite d'une mutation, réintégration ou première affectation, afin de formaliser leurs objectifs.

avant le vendredi 10 octobre 2025

puis de retourner l'annexe 1 et 2 à la DIEPAT **pour le vendredi 14 novembre 2025**

La réalisation des objectifs ainsi fixés sera évaluée lors de l'entretien professionnel qui se déroulera en fin d'année scolaire.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1

AGENTS AFFECTÉS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2025 : FIXATION D'OBJECTIFS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

AGENT	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT
☐ M. ☐ Mme Nom d'usage : Nom de famille : Prénom : Julien Date de naissance : Corps-grade : Echelon :	☐ M. ☐ Mme Nom : Prénom : Corps-grade : Intitulé de la fonction : Structure :

1 - DESCRIPTION DU POSTE OCCUPÉ PAR L'AGENT A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025
joindre la fiche de poste (annexe 2)

- structure : - intitulé du poste : - positionnement du poste dans la structure : - quotité d'affectation :
--

2- OBJECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 – PRISE DE POSTE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Objectifs fixés pour l'année scolaire en 2025-2026	
a. Objectifs d'activités attendus : • • •	
b. Démarche envisagée et moyens à prévoir dont la formation pour faciliter l'atteinte des objectifs • • •	
A..... le	
Signature de l'agent	Signature de l'autorité hiérarchique

A retourner à la DIEPAT secrétariat pour le vendredi 14 novembre 2025

ANNEXE 2

FICHE DE POSTE :

I. Description du poste :

- Fonction à assurer :

II. Régime indemnitaire :

- NBI :
- Groupe IFSE :
- Autre le cas échéant :

III. Nombre de personnes encadrées (le cas échéant) :

IV. Implantation géographique :

- Localisation du poste :
- Lieu d'affectation :
- Service d'affectation :

V. Description de la fonction :

Missions principales :

Missions secondaires :



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'encadrement et des
personnels administratifs et techniques**

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

VII. Contraintes particulières :